



made in  
Les Gets

# La nature

N'A PAS BESOIN DE ÇA...

RESPECTEZ LA NATURE DE CE LIEU :  
GARDEZ ET TRIEZ VOS DÉCHETS.



Photo © Alexis Mutillod.



LES DÉCHETS  
C'EST POUR  
LA POUBELLE



**Les Gets**  
Portes du *Soleil*

[www.lesgets-mairie.fr](http://www.lesgets-mairie.fr)

Conformément aux articles R633-6 et R635-8 du code pénal : L'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème ou de la 5ème classe, d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Mairie des Gets - [www.lesgets-mairie.fr](http://www.lesgets-mairie.fr)